

RAPPORT ANNUEL 2022



INTRODUCTION

03 | Message du comité de retraite

04 | Message du secrétariat



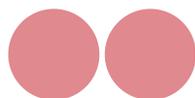
LA SITUATION GLOBALE DU RÉGIME

06 | Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2022

09 | La situation financière du Régime au 31 décembre 2022

12 | Les rendements de la caisse

15 | Les placements du Régime



LE RÉGIME EN BREF

18 | Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif

19 | Les membres actuels du comité de retraite

20 | Les formations

21 | Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et retraitées



MESSAGE DU COMITÉ DE RETRAITE

À l'orée de ses 15 ans, le Régime a toujours le vent dans les voiles !

Le Régime a poursuivi sa croissance en 2022, tant en termes de groupes membres (+ 72 groupes), de personnes adhérentes (+ 1692 personnes), de taux de cotisation, d'utilisation des outils individuels ou de participations aux formations.

Du côté des rendements, le Régime a dû composer comme tout le monde avec des rendements négatifs cette année. Cependant, bonne nouvelle : la solidité de notre Régime permet la pleine indexation des rentes pour l'année 2022 !

Au secrétariat, l'équipe continue de maintenir le cap et de remplir sa mission d'accompagnement des employeurs et des personnes participantes. Le comité de retraite a d'ailleurs adopté une refonte de la politique salariale adaptée aux nouvelles réalités du secrétariat et à la croissance du personnel. De plus, grâce au soutien financier du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), un poste de responsable des communications a été créé, ce qui permettra au Régime de mieux rayonner et de développer différents outils de formation pour les personnes participantes et les employeurs membres.

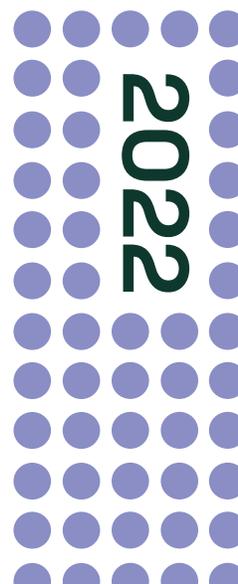
Sur le plan législatif, la refonte du Règlement sur les RRFS se fait toujours attendre. Par cette mise à jour, nous espérons conserver les orphelins dans le Régime. Nous restons très vigilants sur cette question qui nous tient vraiment à cœur.

À la fin de 2022, le comité a repris ses rencontres en présence. Une première depuis décembre 2019 ! Tout le reste de l'année, les rencontres se sont déroulées en virtuel à raison d'environ une rencontre aux six semaines, en alternance avec des journées complètes et des demi-journées. Huit rencontres ont eu lieu au total. La composition du comité est demeurée stable en cours d'année, seule Sophie Charpentier a dû remettre sa démission à l'automne et a

été remplacée en décembre par Catherine L'Heureux-Savoie de l'ACEF de l'Est. De plus, Françoise Lefebvre n'a pas renouvelé son mandat lors de l'assemblée annuelle. C'est Maureen Watt du Centre justice et foi qui a ainsi fait un retour au comité. Quant au comité exécutif, il s'est rencontré six fois et sa composition est demeurée la même.

L'année 2023 sera l'année du 15^e anniversaire du Régime. Nous entamons cette année de festivités avec une perspective financière solide et une croissance digne des rêves portés en 2008 lors de la création du Régime. Afin de souligner ce succès et se projeter toujours plus loin, le Régime renouvellera son image et lancera l'Espace Michel Lizée pour souligner l'apport inestimable qu'a eu ce dernier dans la création de notre Régime et le monde de la retraite.

Enfin, le Régime continue de s'implanter comme une solution innovante et avantageuse aux défis posés par l'amélioration nécessaire des conditions de travail dans les groupes communautaires et de femmes, les entreprises d'économie sociale et les organismes culturels. En toute solidarité avec les personnes travaillant dans le large mouvement communautaire, souhaitons que cette croissance se poursuive encore longtemps !



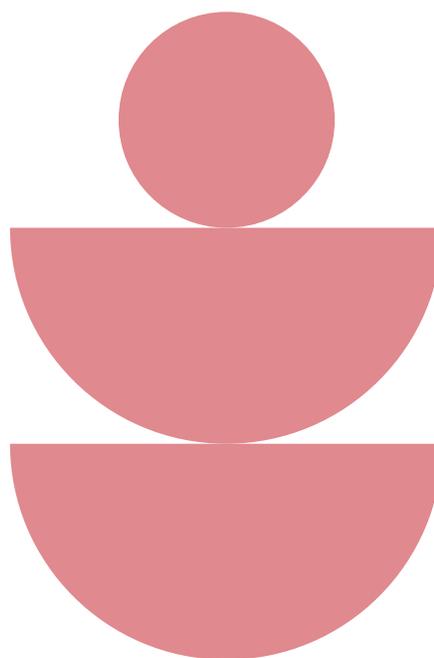
MESSAGE DU SECRÉTARIAT

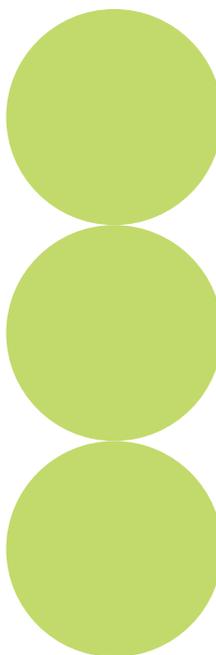
Au quotidien, l'équipe du secrétariat poursuit avec rigueur et entrain son travail de soutien aux personnes participantes et aux groupes membres. Bien que la croissance du Régime apporte son lot de défis, le secrétariat a su maintenir la qualité de son service et de son accompagnement tout au long de l'année.

Pour relever ce défi d'accompagnement, le secrétariat a misé sur le développement d'une de ses caractéristiques, la formation. En effet, le secrétariat a, entre autres, multiplié les formations administratives pour les employeurs. Très populaires, ces formations vulgarisent et expliquent les règles du Régime et montrent comment les appliquer. Pour les personnes participantes, les formations de préparation à la retraite se donnent maintenant en deux sessions virtuelles. Nous encourageons les groupes déjà membres à nous inviter pour renseigner leurs équipes de travail avec la formation pour les équipes *Mon fonds de pension un outil pour moi!* L'ensemble de ces formations permet non seulement de mieux connaître et comprendre le Régime, mais surtout de maintenir un lien d'appartenance des personnes et des groupes envers leur Régime, créé par eux et pour eux. Cette stratégie éducative se déploiera dans les années à venir grâce au soutien financier du SACAIS.

Si le secrétariat est la porte d'entrée du Régime, une grande partie de l'administration du Régime se fait avec l'équipe de PBI Conseillers en actuariat. Nous partageons avec PBI le souci d'apporter un soutien simple et réel aux membres. Nous travaillons ainsi en étroite collaboration pour offrir le meilleur service possible et améliorer constamment nos outils de travail.

Du côté du personnel, ici comme ailleurs, le secrétariat a pris un certain temps à stabiliser son équipe, les postes d'agente d'accueil et d'administration et de technicienne à l'administration ayant mis du temps à être comblés. Cependant, c'est aujourd'hui chose faite et une septième personne responsable des communications s'est également ajoutée à l'équipe en janvier 2023. Tout comme le Régime, le secrétariat est toujours en croissance!





**ANABELLE CARON,
coordonnatrice générale**

anabelle@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 24

**MARTINE MARLEAU,
coordonnatrice administrative**

martine@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 23

**ANNE-MARIE DE LA SABLONNIÈRE,
responsable de la formation et du service
aux personnes participantes**

anne-marie@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 22

**MARIA LUISA APAZA,
responsable de la comptabilité**

marialuisa@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 25

**SABRINA ARIAS,
technicienne à l'administration
(depuis avril 2023)**

sabrina@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 26

**JOSÉE TRUDEAU,
agente d'accueil et d'administration**

josee@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 21

**EVRAALD KAYA,
responsable des communications
(depuis janvier 2023)**

evrald@regimeretraite.ca
514 878-4473 poste 27

LA SITUATION GLOBALE DU RÉGIME

Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2022

DES ACTIFS EN CROISSANCE MALGRÉ DES RENDEMENTS NÉGATIFS

En 2022, l'actif net du Régime est passé de 127,8 millions \$ à 138,0 millions \$, soit une hausse de 8 %. Bien que les rendements négatifs aient diminué l'actif de 5,5 millions \$, la hausse des cotisations de 21% a permis cette augmentation. Cette situation est principalement due aux nouvelles adhésions d'employeurs et à la hausse des contributions des groupes déjà membres. On trouvera dans le tableau 1 les sources d'augmentation et de diminution de l'actif pour l'année 2022, telles qu'elles apparaissent dans le rapport financier au 31 décembre 2022, disponible sur notre site Internet.

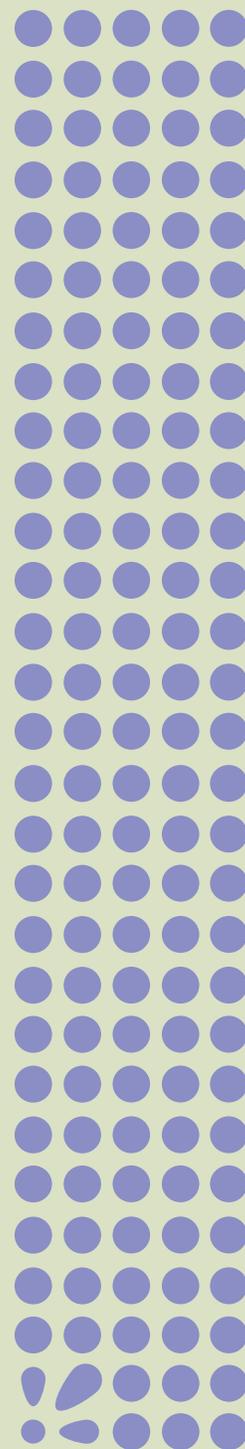


Tableau 1 — État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2022

ACTIF DISPONIBLE AU DÉBUT**127 801 578 \$**

Augmentation de l'actif		Diminution de l'actif	
Cotisations patronales	10 904 932 \$	FRAIS D'ADMINISTRATION	
Cotisations salariales régulières	7 386 155 \$	Salaires et charges sociales	412 163 \$
Cotisations salariales volontaires	1 566 831 \$	Honoraires : Actuariat	452 735 \$
Rachats — employés-ées	614 627 \$	Honoraires : Autres	30 412 \$
Rachats — employeurs	1 430 990 \$	Dépenses de bureau	69 895 \$
	21 903 535 \$	Déplacements/représentations	14 666 \$
Revenus de placements	(5 501 085) \$	Frais d'enregistrement	121 708 \$
		Formations — comité	19 523 \$
		Assurances — comité	32 388 \$
		Amortissement	26 541 \$
		Frais d'administration	1 180 031 \$
		<i>Moins autres</i>	<i>(144 219 \$)</i>
		Total — Frais d'administration	1 035 812 \$
		Frais bancaires	8 357 \$
		FRAIS DE GESTION DES PLACEMENTS	
		Frais des gestionnaires	591 713 \$
		Gardien de valeurs	33 462 \$
		Honoraires-conseils (PBI)	94 746 \$
		Assurance responsabilité	9 523 \$
		Total — Frais de placements	729 444 \$
		Rentes	836 580 \$
		Remboursements	1 931 339 \$
		Transferts autres régimes	1 677 400 \$
	16 402 450 \$		6 218 932 \$

ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS À LA FIN DE L'EXERCICE**137 985 096 \$**

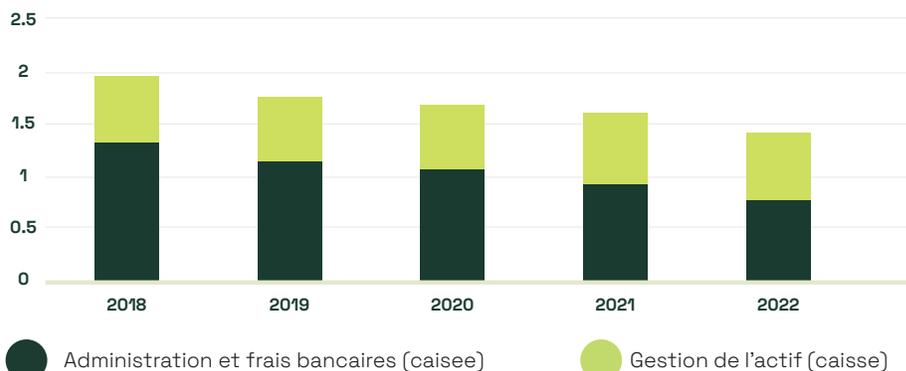
LES FRAIS DE GESTION TOUJOURS EN BAISSÉ

Le graphique suivant permet de visualiser la baisse progressive des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen au cours des 5 dernières années.

Le graphique et le tableau permettent de constater qu'en 5 ans, **les frais totaux d'administration et de gestion des placements** sont passés de 1,97 % à 1,43 % de l'actif moyen. L'écart entre nos frais totaux et ceux des REER typiques (souvent plus de 2 %) ne cesse de croître avec les années en raison de la croissance des adhésions et des actifs du Régime. Cette épargne de coût de gestion augmente d'autant l'argent qui reste dans le portefeuille des personnes participantes.

Encore une fois, ce sont **les frais d'administration** qui ont connu une baisse appréciable en pourcentage de l'actif total, passant de 0,92 % à 0,80 %. Après une légère remontée des frais de gestion des placements ces deux dernières années en raison de choix de placements d'actifs dans des fonds plus performants, mais un peu plus coûteux, **les frais de gestion des placements** reprennent leur tendance à la baisse pour s'établir à 0,63 % de l'actif moyen du Régime. Le tableau 3 illustre l'évolution des frais de gestion des placements et leur ventilation en 2021 et 2022.

Graphique 1 et tableau 2 — Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen en caisse, 2018-2022



	2018	2019	2020	2021	2022
Administration et frais bancaires (caisse)	1,34 %	1,16 %	1,07 %	0,92 %	0,80 %
Gestion de l'actif (caisse)	0,63 %	0,64 %	0,62 %	0,68 %	0,63 %
TOTAL – En % de l'actif moyen	1,97 %	1,80 %	1,68 %	1,60 %	1,43 %

Tableau 3 — Frais de gestion des placements en \$ et en % de l'actif moyen, 2021-2022

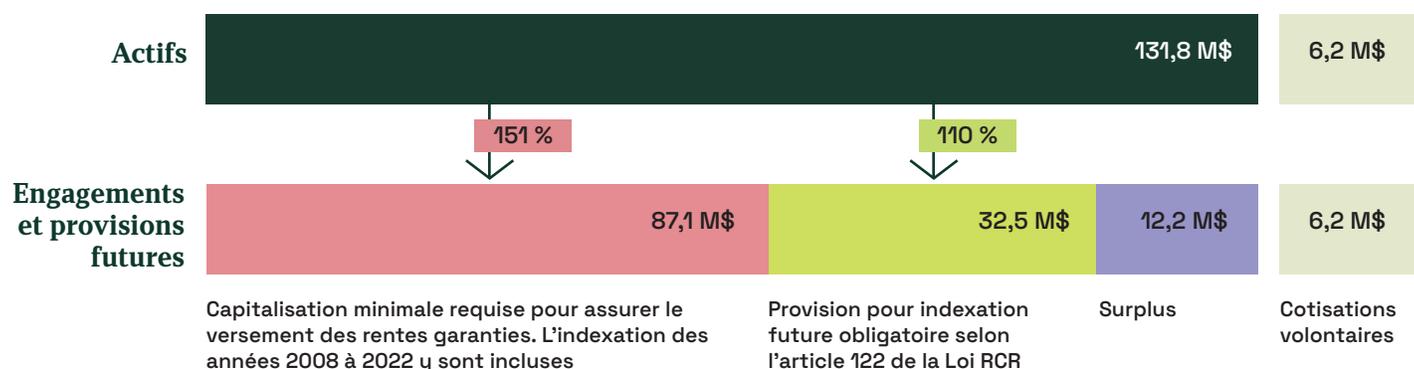
	2022		2021	
	\$	% actif moyen	\$	% actif moyen
Frais de gestion des placements				
Frais et honoraires des gestionnaires selon le rapport financier	591 713 \$	0,45 %	534 297 \$	0,48 %
Honoraires Gardien de valeurs	33 462 \$	0,03 %	30 888 \$	0,03 %
Assurance – responsabilité fiduciaire	9 523 \$	0,01 %	8 835 \$	0,01 %
Frais prélevés par des gestionnaires sous-jacents et n'apparaissant pas au rapport financier	102 957 \$	0,08 %	98 980 \$	0,09 %
Frais de gestion des placements	737 655 \$	0,56 %	673 000 \$	0,60 %
Honoraires PBI-Conseils en placements	94 746 \$	0,07 %	85 356 \$	0,08 %
Total, incluant honoraires-conseils en placements	832 401 \$	0,63 %	758 356 \$	0,68 %

La situation financière du Régime au 31 décembre 2022

UNE SANTÉ FINANCIÈRE QUI PERMET L'INDEXATION COMPLÈTE DE L'ANNÉE 2022

En dépit des rendements négatifs de la caisse, la santé financière du Régime est toujours excellente! À la fin de 2022, la capitalisation du Régime s'élevait à 151 % après l'indexation complète des rentes pour l'année 2022, ce qui laisse encore un surplus d'un peu plus de 12 M\$.

Graphique 2 — Capitalisation du Régime au 31 décembre 2022



Comme nous le démontre le graphique 2, l'actif du Régime de retraite au 31 décembre 2022, excluant les cotisations volontaires (131,8 millions \$), est égal à **1,51 fois la valeur des rentes garanties acquises** par les personnes participantes au Régime, et ce, en incluant le coût de l'indexation accordée pour les années 2008 à 2022. Cela nous permet d'affirmer que **le Régime affichait un surplus de 51 %** par rapport aux rentes garanties acquises.

De plus, même en ajoutant **la réserve pour indexation**, laquelle atteint plus de 32,5 millions \$, la caisse du Régime serait suffisante pour indexer **immédiatement** toutes les rentes acquises au 31 décembre 2022 chaque année jusqu'au décès de chaque personne participante, puisque l'actif est égal à 1,10 fois la valeur des rentes acquises indexées.

Finalement, le surplus résiduel de 12,2 millions \$ constitue un coussin intéressant pour faire face à d'éventuelles incertitudes, comme nous en avons vécues en 2022.

L'INDEXATION DES RENTES

Notre **politique de financement** accorde **la priorité à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation** pour les personnes participantes actives. Aussi, le texte du Régime prévoit une indexation maximale des rentes de 4 % par année, à moins que les surplus de la caisse permettent une pleine indexation. Or, étant donné la bonne santé financière du Régime et dans un souci d'équité intergénérationnelle, le comité de retraite a décidé d'accorder la pleine indexation des rentes pour l'année 2022 afin que la valeur de la rente acquise suive l'évolution du coût de la vie dans le contexte actuel de forte inflation.

Le prochain tableau précise l'expérience du Régime en matière d'indexation. On y constate que 100 % du service jusqu'au 31 décembre 2022 a été pleinement indexé.

Tableau 4 — Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime

Année	Inflation (hausse du coût de la vie)	Indexation effective versée à compter de	Pour les rentes et rachats acquis en	Rente annuelle achetée avec une cotisation de 100 \$
2008	0,62%	2011	2008	13,25 \$
2009	0,40%	2011	2008 et 2009	13,16 \$
2010	1,70%	2011	2008 à 2010	13,11 \$
2011	2,80%	2014	2008 à 2011	12,89 \$
2012	1,80%	2014	2008 à 2012	12,54 \$
2013	0,90%	2014	2008 à 2013	12,32 \$
2014	1,80%	2017	2008 à 2014	12,21 \$
2015	1,20%	2017	2008 à 2015	11,99 \$
2016	1,40%	2017	2008 à 2016	11,85 \$
2017	1,50%	2019	2008 à 2017	11,69 \$
2018	2,30%	2019	2008 à 2018	11,52 \$
2019	1,90%	2021	2008 à 2020	11,26 \$
2020	1,00%	2021	2008 à 2020	11,05 \$
2021	2,70%	2022	2008 à 2021	10,94 \$
2022	6,50%	2023	2008 à 2022	10,65 \$
2023				10,00 \$

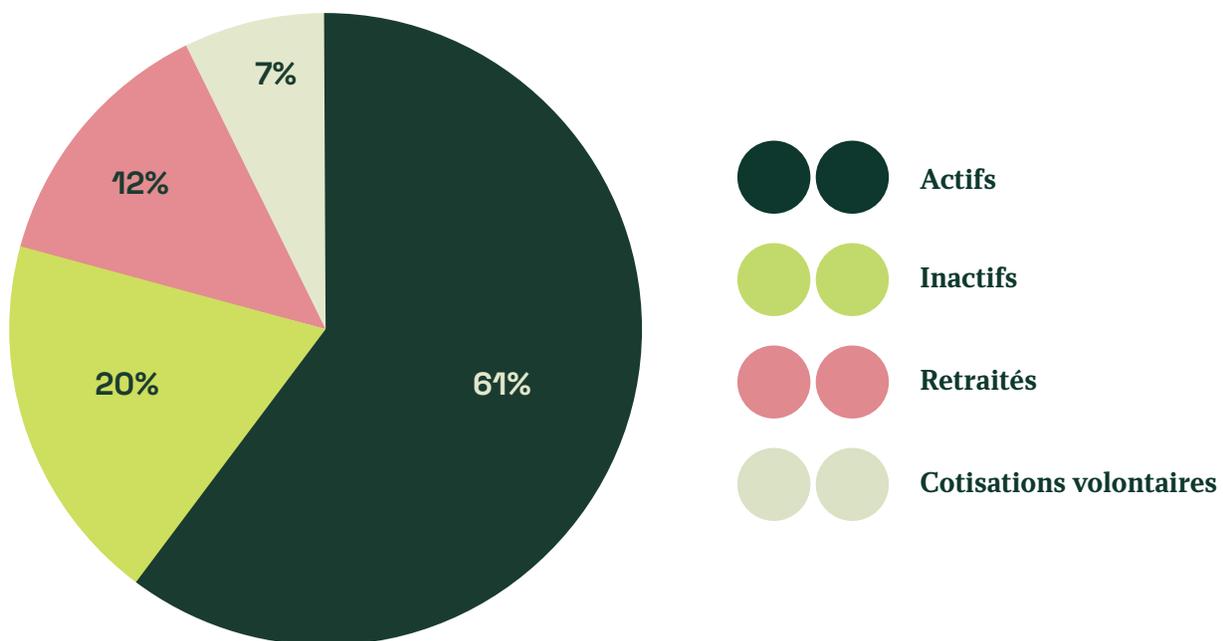
L'indexation accordée pour les rentes acquises en 2008-2022 fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et **ne pourra pas être réduite** à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.



UN RÉGIME TOUJOURS JEUNE

L'évaluation actuarielle nous montre également que malgré ses 15 ans, notre Régime est toujours jeune, puisque sur des engagements de 93 M\$, 61 % sont envers des personnes participantes actives, 20 % envers des personnes ayant cessé de cotiser (les inactives), tandis que 12 % servent à couvrir les rentes des personnes retraitées. Les cotisations volontaires représentent 7 % du total du passif. Malgré la hausse du nombre de personnes retraitées, les proportions sont demeurées les mêmes en raison de l'arrivée de plusieurs nouvelles personnes cotisantes.

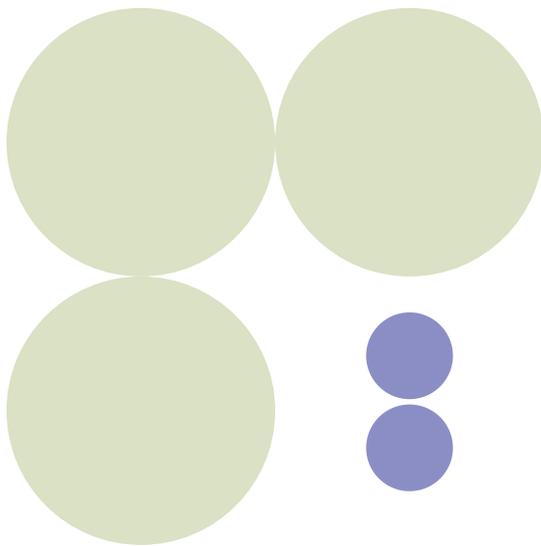
Graphique 3 — Répartition des engagements du Régime au 31 décembre 2022



L'évaluation actuarielle contient également deux autres conclusions importantes :

1. la formule de rente du Régime (chaque 100 \$ de cotisation achète une rente annuelle de 10 \$ à 65 ans en incluant le coût de l'indexation) demeure toujours en place jusqu'à la prochaine évaluation actuarielle;
2. si une personne participante avait quitté le Régime au 31 décembre 2022, nous lui aurions remboursé 125,2 % de la valeur de sa rente acquise qui, elle, est déterminée en fonction de l'âge de la personne et des taux d'intérêt de la Banque du Canada.

Il est possible de consulter le texte complet de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022 dans la page d'accueil de notre site Internet dans la section *Nos rapports*. Il est également possible de lire le texte de la Politique de financement et d'utilisation des excédents qui l'encadre dans la section *Qui sommes-nous ?*



Les rendements de la caisse

UNE ANNÉE DE RENDEMENTS NÉGATIFS, SANS VALEUR REFUGE DANS LES PLACEMENTS TRADITIONNELS

Concrètement, notre caisse de retraite a obtenu un rendement brut de -5,03 %, soit 1,30 % au-dessus des indices de référence. Étant donné la très bonne santé financière de notre Régime et la performance de la caisse sur le long terme, cette situation n'est pas inquiétante. Nous rappelons que ces rendements négatifs n'affectent en rien les rentes acquises par les personnes participantes ni les rentes versées aux personnes retraitées.

À l'inverse de l'année 2021, qui s'était avérée une très bonne année pour plusieurs types de placements, l'année 2022 a été difficile dans presque tous les secteurs. D'abord, en raison de la hausse des taux d'intérêt qui a eu lieu tout au long de l'année, la valeur des obligations et de l'ensemble des revenus fixes, tant à court qu'à long terme, a beaucoup baissé avec, respectivement, des rendements de -8,24 % et de -18,61 %. Cependant, ces résultats sont supérieurs de 3 % aux indices de références.

Comme on peut s'en douter, les rendements des actifs en actions canadiennes et étrangères sont aussi grandement négatifs (-8,33 % et -10,18 %). Si notre caisse a mieux fait que l'indice en actions étrangères, elle a cependant moins bien fait en actions canadiennes. En effet, les choix de placement que nous avons faits pour réduire, entre autres, notre empreinte carbone, ont diminué notre rendement puisqu'une part importante des performances en actions canadiennes a résidé dans les actifs en énergie.

Ce sont nos placements dans des actifs alternatifs qui ont permis à la caisse de mieux s'en sortir. Du côté de l'immobilier, les rendements ont presque atteint 9 % et le fonds de fonds en infrastructure mondiale a frôlé le 18 % ! Nous pouvons donc apprécier les efforts de diversification des dernières années pour ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier.

INDICE DE RÉFÉRENCE

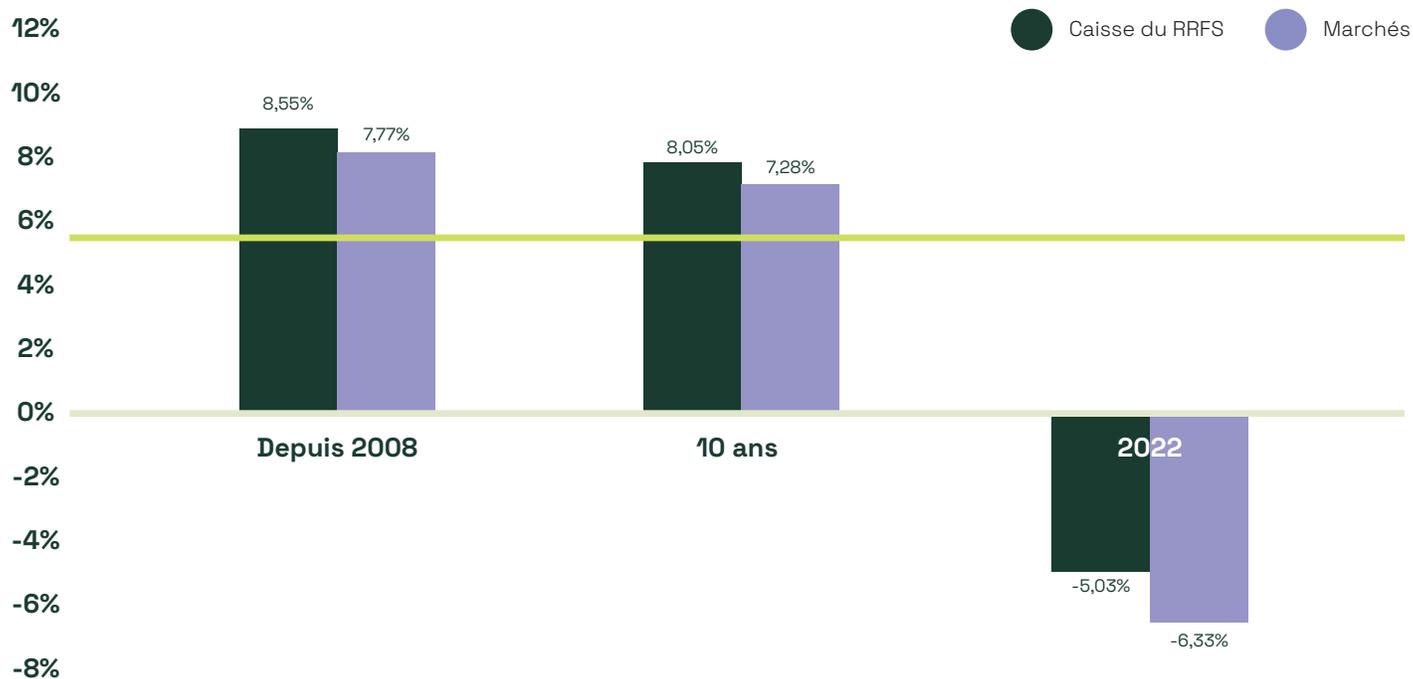
Un indice de référence est un indicateur de performance d'un placement. Chaque type de placement a son propre indice de référence qui permet de comparer comment un portefeuille se comporte par rapport à d'autres qui investissent dans les mêmes marchés sur une période donnée.



LE RENDEMENT HISTORIQUE DE LA CAISSE

Depuis le début du Régime en 2008, notre rendement annualisé s'est élevé à 8,55 %, soit plus que le rendement requis de 5,8 % net de frais. De plus, nous avons ajouté 0,78 % par année par rapport à l'indice de référence (7,77 %). Le graphique suivant illustre cette situation.

Graphique 4 — Valeur ajoutée (ou soustraite) de la caisse totale depuis le début du Régime, les 10 dernières années et pour l'année 2022



Le graphique nous montre également que sur un horizon plus court de 10 ans, les performances sont semblables avec un rendement moyen de 8,05%, toujours supérieur à l'indice de 7,28%. Les rendements négatifs de l'année 2022 ont donc peu d'impacts sur le rendement à long terme.

Le tableau suivant rappelle le rendement de la caisse de retraite et sa valeur ajoutée sur une base annuelle au cours des 5 dernières années. Ce tableau donne un aperçu de la volatilité annuelle du rendement; il est donc important de regarder le rendement moyen sur une longue période. Nous constatons également notre tendance à généralement moins bien faire que les marchés quand ils montent (2019 et 2020) et notre résistance quand ils sont faibles ou négatifs (2018 et 2022); c'est le résultat de notre politique de placement qui a été conçue pour protéger nos avoirs en période de baisse des marchés.

Tableau 5 — Rendement annuel (avant déduction des frais d'administration et d'investissement) et valeur ajoutée de la caisse, 2018 à 2022

	2022	2021	2020	2019	2018
Caisse	-5,03 %	15,45 %	8,55 %	16,34 %	0,50 %
Portefeuille de référence	-6,33 %	13,51 %	9,34 %	16,65 %	-1,77 %
Valeur ajoutée	1,30 %	1,94 %	-0,79 %	-0,31 %	2,27 %

LES COTISATIONS VOLONTAIRES

Sur la base des rendements obtenus et en déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt net de frais, calculé par l'actuaire, crédité aux cotisations volontaires depuis le début du Régime : 100 \$ investis lors du démarrage du régime en 2008 vaut aujourd'hui 237,02 \$. Autrement dit, cet investissement a fructifié de 137 %.

Tableau 6 — Taux d'intérêt crédité sur les cotisations volontaires

ANNÉE	RENDEMENT ANNUEL
2008*	5,59 %
2009	17,76 %
2010	6,38 %
2011	-3,82 %
2012	3,41 %
2013	10,81 %
2014	7,70 %
2015	1,88 %
2016	7,21 %
2017	7,08 %
2018	-1,10 %
2019	14,62 %
2020	6,79 %
2021	13,16 %
2022	-5,78 %

*La période visée est du 1er octobre au 31 décembre 2008.

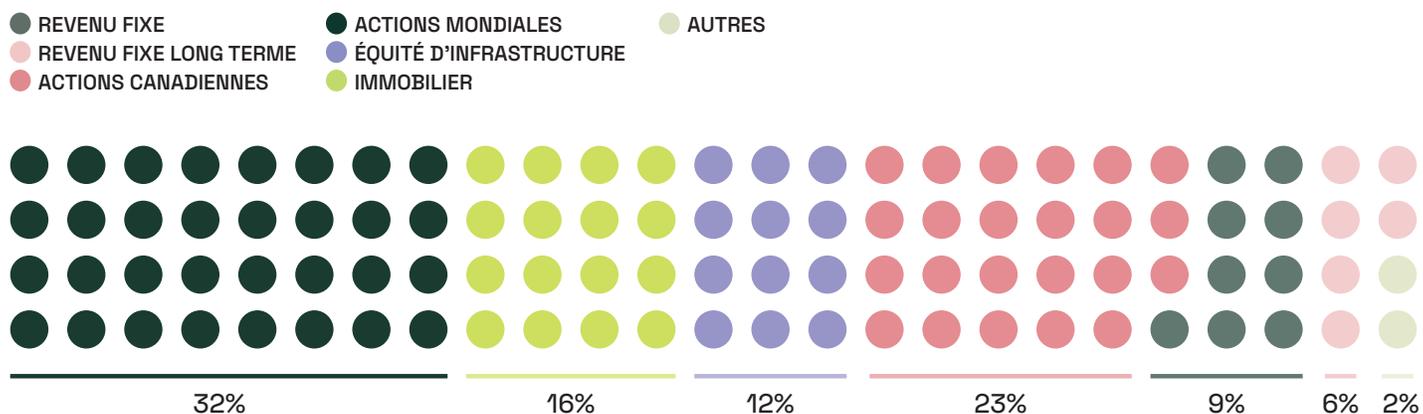
Les placements du Régime

LA STRUCTURE DE GESTION DE NOS PLACEMENTS



Rappelons que notre caisse est investie dans les différents fonds communs de placement choisis par le comité de placement de **la Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés**. Steve Marcoux et Anabelle Caron y représentent le Régime. Avec l'arrivée en cours d'année d'une 13^e caisse de retraite, les actifs de la Fiducie globale ont atteint le milliard de dollars avec 1 029,5 M\$ à la fin de l'année 2022. Au 31 décembre 2022, les actifs du Régime étaient répartis parmi les différentes classes d'actifs de la Fiducie¹, mais également parmi les différents gestionnaires à l'intérieur de chacune des classes d'actifs en accord avec notre stratégie de diversification. Au total, il s'agit de 22 fonds répartis entre 15 gestionnaires.

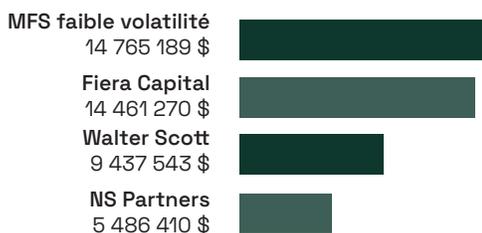
Graphique 5 — Répartition des actifs du Régime par classe d'actifs au 31 décembre 2022 et répartition des fonds à l'intérieur de chaque classe d'actifs



¹Le Régime n'a pas de placements en dette d'infrastructure en raison de notre refus d'investir dans les partenariats publics-privés (PPP) qui constituent, selon le comité de retraite, une forme de privatisation des services publics contraire à l'orientation même du secteur communautaire.

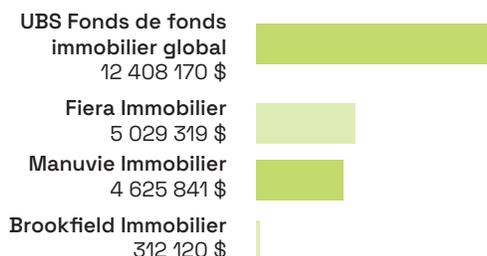
Action mondiales - 32%

Total : 44,2 M\$



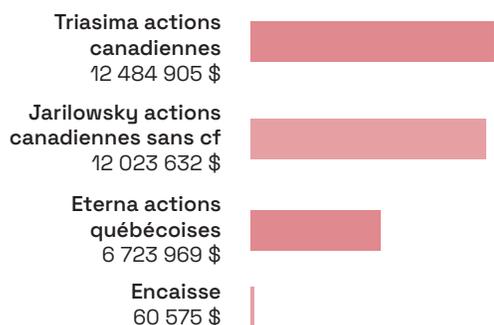
Immobilier - 16%

Total : 22,4 M\$



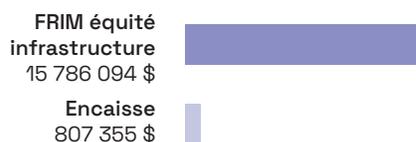
Action canadiennes - 23%

Total : 31,3 M\$



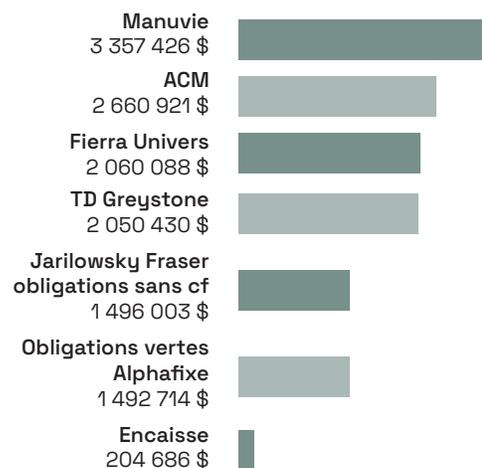
Équité d'infrastructure - 12%

Total : 16,6 M\$



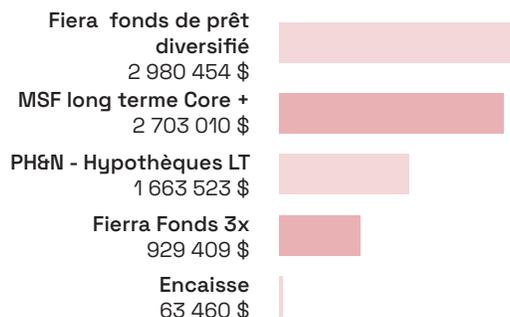
Revenu fixe - 9%

Total : 12,9 M\$



Revenu fixe long terme - 6%

Total : 8,3 M\$



Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2022, disponible sur notre site Internet, présente à la note 4 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime. Il est ainsi possible d'y constater que la diversification des placements se retrouve non seulement selon le nombre de fonds et de gestionnaires, mais également selon les secteurs économiques, les régions, le nombre de titres, les échéances et les cotes de crédit.



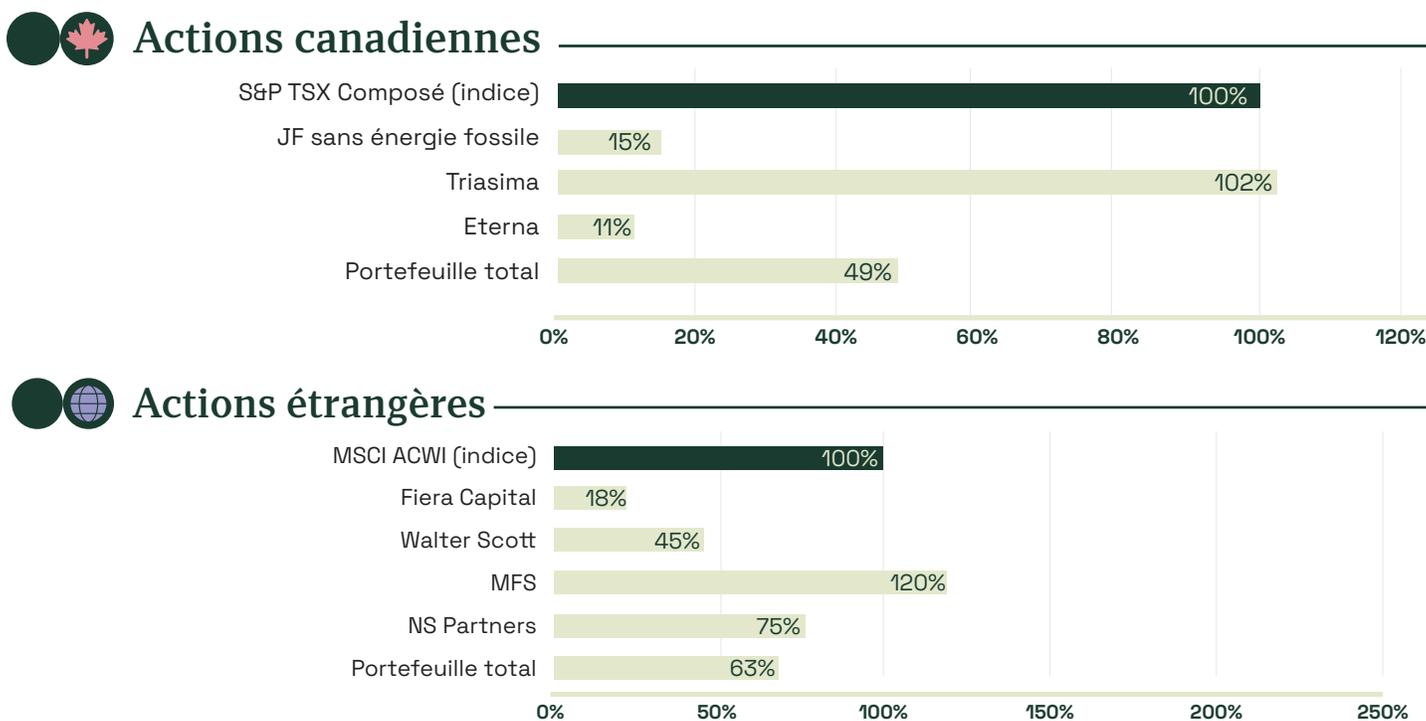
CHANGEMENTS APPORTÉS À LA STRUCTURE DE GESTION

Les changements apportés à la structure de gestion en 2022 touchent principalement les revenus fixes et l'immobilier. D'abord, dans la coquille des revenus fixes à court terme, les gestionnaires ACM et Manuvie se sont ajoutés. En revenus fixes long terme, les membres de la Fiducie ont choisi de modifier les fonds dans lesquels la caisse est investie chez Fiera capital afin de diminuer le risque, ajouter du rendement et diminuer la durée moyenne des placements. Enfin, deux nouveaux gestionnaires ont été ajoutés en immobilier, soit Brookfield et Manuvie, afin de diversifier les investissements, mais également pour faciliter le placement dans cette classe d'actifs puisque les appels de fonds peuvent parfois être longs et ralentir le rythme de placement.

DES PLACEMENTS RESPONSABLES

Tel que stipulé dans notre politique de placements, les gestionnaires et les fonds communs dans lesquels nous sommes investis sont choisis selon qu'ils répondent le mieux aux critères de gestion et d'investissement énumérés dans notre politique de placements. Ces critères ont été établis en fonction des préoccupations des membres et des valeurs de notre milieu. Ainsi, certains fonds indiquent clairement cette volonté d'investir dans les placements responsables, comme le Fonds d'actions canadiennes sans combustible fossile de Jarislowski Fraser ou Eterna, fonds d'actions québécoises. Bien qu'il existe encore peu d'outils pour évaluer la performance de tous les fonds en matière d'investissements responsables et d'empreinte carbone, des rapports sont fournis annuellement à la demande de la Fiducie globale. Certains gestionnaires ont même mis sur pied des outils de mesure à la suite de l'insistance que nous avons faite auprès d'eux pour obtenir l'information. Ainsi, pour une deuxième année, nous avons été en mesure d'évaluer l'empreinte carbone de nos portefeuilles en actions et de la comparer à celle de l'indice de référence. Le graphique 6 présente les résultats de cette mesure.

Graphique 6 — Empreinte carbone de nos fonds au 31 décembre 2022 (émission en % de celles de l'indice)



Cette année encore, nous constatons que nos deux portefeuilles en action ont une empreinte carbone bien en deçà de celles des indices de références. Il est encore plus intéressant de constater que notre empreinte s'est améliorée par rapport à l'an passé. En 2021, elle était de 57 % pour les actions canadiennes et de 85 % pour les actions étrangères. Cette baisse démontre que les pressions faites auprès des différents gestionnaires portent fruits; les investisseurs, petits et grands, ne doivent pas hésiter à demander des comptes à leurs gestionnaires.

LE RÉGIME EN BREF



Les rencontres du comité de retraite en 2022

27 janvier, 16 et 17 mars, 20 avril, 8 et 9 juin, 14 juin,
14 et 15 septembre, 25 octobre, 6 décembre

PRÉSENCES

7,5 sur 8	Francine Grégoire
5,5 sur 8	Moustapha Gueye
3 sur 8	Johanne Nasstrom
1 sur 6	Françoise Lefebvre (jusqu'en septembre 2022)
6,5 sur 8	Nathalie Roberge
2 sur 2	Maureen Watt (à partir d'octobre 2022)
2 sur 6	Sophie Charpentier (jusqu'en octobre 2022)
8 sur 8	Marie Leahey
8 sur 8	Lise Gervais
4 sur 8	Nathalie Lachance
8 sur 8	Steve Marcoux
3 sur 8	Régis Audet
5 sur 8	Nathalie Babin
1 sur 1	Catherine L'Heureux-Savoie (à partir de décembre 2022)
7,5 sur 8	Normand Vachon

Les rencontres du comité exécutif en 2022

11 janvier, 1^{er} mars, 6 avril, 26 mai, 31 août,
14 novembre

PRÉSENCES

6 sur 6	Marie Leahey
5 sur 6	Steve Marcoux
5 sur 6	Lise Gervais
5 sur 6	Nathalie Roberge



Les membres actuels du comité de retraite



MEMBRES REPRÉSENTANT LES PERSONNES ACTIVES

(5+1 sans droit de vote)

Maureen Watt

Centre justice et foi

Nathalie Roberge

Centre d'action bénévole
de Granby

Moustapha Gueye

Chantier de
l'économie sociale

Nathalie Babin

Centr'elles, comité d'action
des femmes d'Avignon

Nathalie Lachance

Carrefour Jeunesse
Emploi Thérèse-de-Blainville

Catherine L'Heureux-Savoie (sdv)

ACEF de l'Est

MEMBRES REPRÉSENTANT LES GROUPES

(4)

Johanne Nasstrom

Table régionale des organismes
communautaires et bénévoles
de la Montérégie

Lise Gervais

Relais-femmes

Steve Marcoux

Centre de formation populaire

Marie Leahey

SORIF

MEMBRES REPRÉSENTANT LES PERSONNES INACTIVES

(1+1 sans droit de vote)

Francine Grégoire

L'Enjeu : cap sur l'emploi

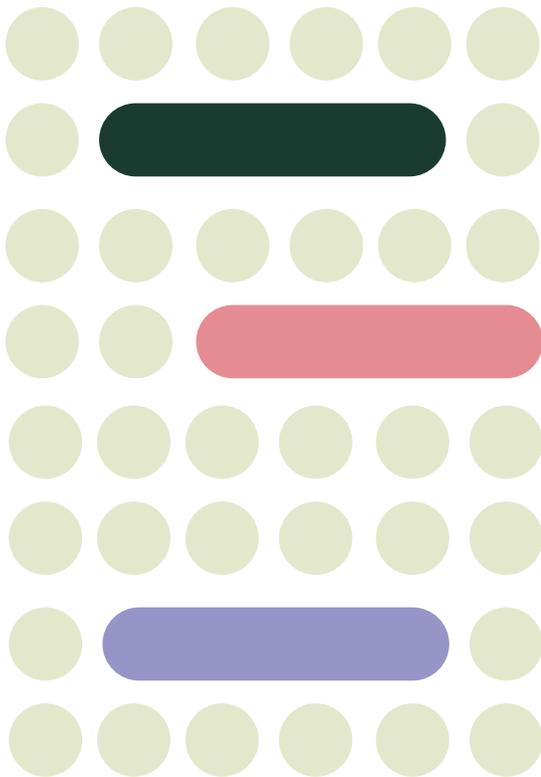
Ramón Carrasco Espinoza (sdv)

Centre d'appui aux
communautés immigrantes de
Bordeaux-Cartierville (CACI)

Membre indépendant (1)

Normand Vachon

FICA, CFA



Les formations

Que ce soit en mode virtuel ou présentiel, les formations offertes par l'équipe du secrétariat sont très bien rodées. Dans le volet des formations destinées aux personnes participantes et aux personnes administratrices de groupe, les demandes sont constantes et contribuent grandement à une meilleure appropriation de notre Régime. D'ailleurs, les formations administratives se divisent maintenant en trois modules, soit : niveau 1, niveau 2 et facteurs d'équivalence.

Pour les groupes non membres qui souhaitent s'informer sur le Régime, une nouvelle présentation a été élaborée. Ce format plus allégé est très apprécié par les organismes, tant par les équipes que les conseils d'administration. Le secrétariat a répondu à toutes les demandes de ces groupes malgré l'absence d'une des formatrices entre février et juillet.

La majorité de nos formations se sont faites sur la plateforme Zoom en début d'année, mais nous avons repris la route à notre grand bonheur à partir de l'automne. Nous avons notamment débuté une tournée des régions avec la rencontre de groupes en Abitibi-Témiscamingue.

2023 sera assurément une année importante pour la formation grâce au soutien financier obtenu dans le cadre du nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Nous visiterons plusieurs régions et mettrons en ligne un tout nouveau dépliant et une vidéo de présentation du Régime. Comme toujours, ces formations sont entièrement gratuites, alors n'hésitez pas à faire appel à nous. De plus, visitez régulièrement notre site Internet pour voir toutes nos nouveautés !

91	Présentation d'ensemble du Régime
11	Préparation à la retraite
27	Mon fonds de pension un outil pour moi
15	Formations administratives

Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et retraitées

Groupes adhérents au 31 décembre 2022

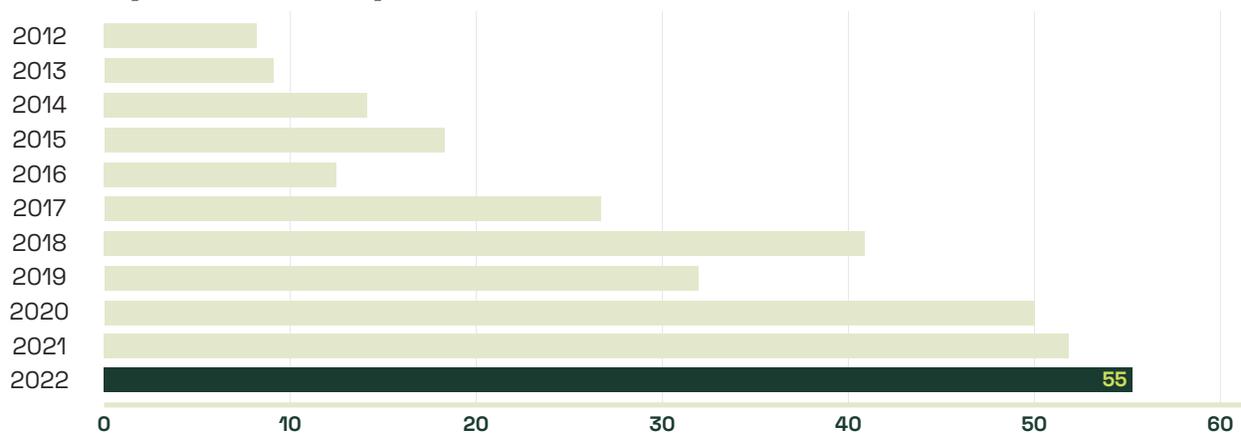
NOMBRE	965 (1 007 en juin 2023)
TAILLE	1 à 159 personnes salariées - Moyenne par groupe : 8
RÉGIONS	17 régions administratives
Taux moyen de la cotisation patronale	3,9 %

Personnes participantes au 31 décembre 2022

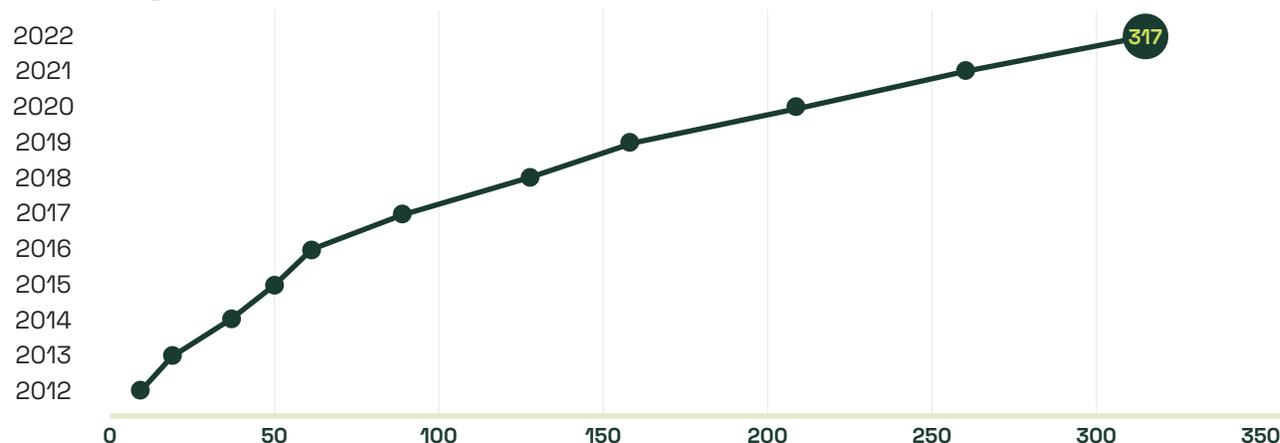
NOMBRE	12 093 (12 833 en juin 2023)
ÂGE MOYEN DES PERSONNES ACTIVES	42,9 ans
ÂGE MOYEN DES PERSONNES INACTIVES	41,7 ans
GENRE (PERSONNES ACTIVES)	84 % femmes - 16 % hommes
Salaire de base MÉDIAN	44 800 \$
Taux moyen de la cotisation salariale	2,7 %

Graphique 7 et 8 : Personnes retraitées au 31 décembre 2022

+ Nouvelles personnes retraitées par année



👤 Nombre de personnes retraitées



**TOTAL DES PERSONNES RETRAITÉES
ET BÉNÉFICIAIRES**

317

(347 au 30 juin 2023)

GENRE

255

femmes

62

hommes

ÂGE MOYEN AU DÉPART À LA RETRAITE

66,5 ANS

ÂGE MOYEN À LA FIN DE L'ANNÉE

70,2 ANS

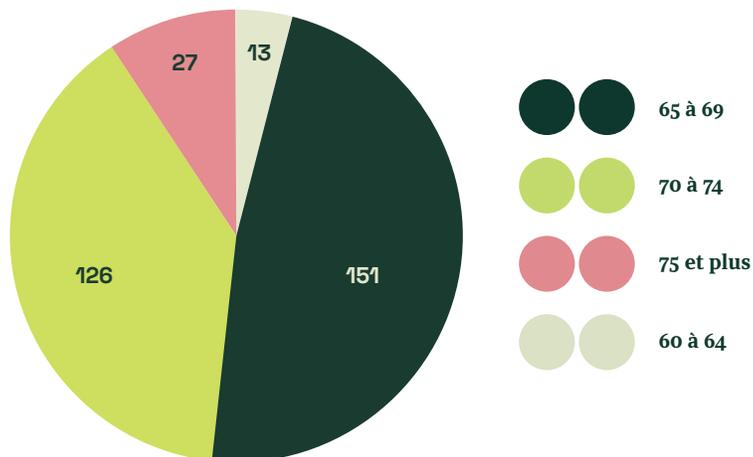
RENTE ANNUELLE MOYENNE* : 2 971 \$

FEMMES : 3 004 \$

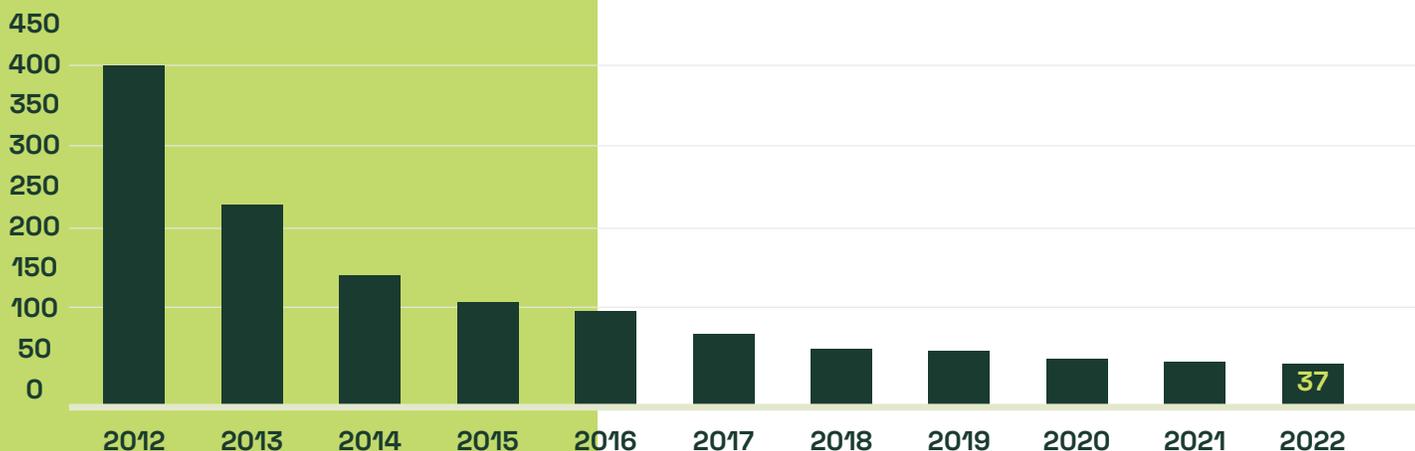
HOMMES : 2 837 \$

*La rente annuelle moyenne est le produit de plusieurs facteurs où la jeunesse du Régime n'en est qu'un seul. Les autres facteurs sont les adhésions tardives, le nombre d'années travaillées, le salaire, les taux de cotisation, les périodes inactives, etc.

Graphique 9 : Ventilation des personnes retraitées et bénéficiaires par groupe d'âge au 31 décembre 2022



Graphique 10 : Ratio du nombre de personnes participantes par personnes retraitées et bénéficiaires





Merci à nos partenaires



*Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales*





Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

Espace Michel Lizée - 2415, rue Montgomery,
Montréal (Québec) H2K 2S2

(514) 878-4473 | 1-888-978-4473

www.regimeretraite.ca | facebook.com/regimeretraite